
COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Commission du 28 Septembre 2017 – PV 2017/2018-07

Présents : MM. DENIS (Pdt), VESQUES (CD) ALEXANDRE
Excusés : MM BOIVIN

COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

EXTRAIT DU PV N° 9 DU 26 SEPTEMBRE 2017

CLASSEMENT ECLAIRAGE FEDERAL

VILLE D'ELANCOURT

STADE GUY BONIFACE – NNI 78 208 01 02

Mesures relevées par M. VESQUES le 20 septembre 2017

Total des points : 7715 lux

Eclairage moyen : 309 lux

Facteur d'uniformité : 0,75

Rapport E min/E max : 0,55

Avis favorable pour une confirmation de classement en Niveau E4

CLASSEMENT TERRAIN SYNTHETIQUE

VILLE DE POISSY (78)

STADE LEO LAGRANGE – NNI 78 498 01 02

Installations visitées par M. DENIS de la C.R.T.I.S. le 11 septembre 2017. La C.R.T.I.S. envoie le dossier avec imprimé pour une confirmation en Niveau 5 SYE, sous réserve de la validation de la C.F.T.I.S.